



Chaque année en France, plus de 100 000 endommagements de réseaux se produisent lors de travaux à leur proximité, exposant les salariés des entreprises et la population à des risques. Suite à plusieurs accidents graves, une refonte réglementaire a été menée, avec l'obligation de procéder à des investigations complémentaires sans fouille dans un certain nombre de cas.

L'objectif de cette formation est de présenter les grandes lignes des dernières évolutions réglementaires et normatives concernant les travaux à proximité de réseaux.

A qui s'adresse cette formation ?

- Bureaux d'études et d'ingénierie
- Cabinets de géomètres / topographes
- Entreprises de travaux
- Gestionnaires de réseaux
- Centres de formation

La formation est réalisée à l'aide de supports type Powerpoint qui seront mis à disposition des opérateurs. Au terme de la formation, nous délivrons une **attestation de formation**.

Personnel concerné :

Tout personne confrontée à la réglementation anti-endommagement DT-DICT et amené à programmer ou réaliser des campagnes de détection de réseaux enterrés.

Prérequis : connaissances de base sur les réseaux

Nombre de stagiaires :

1 à 4 personnes par session

Objectifs pédagogiques :

- Décrypter le contexte réglementaire et normatif
- Comprendre les obligations et responsabilités de chacun

Lieu de la formation :

- Sur site client, dans vos locaux ou sur votre chantier
- Dans une de nos agences à Paris ou Aix en Provence

Modalités de suivi d'exécution :

Feuille d'émargement

PROGRAMME DE LA FORMATION - Durée : ½ journée (3h30)

La réforme DT-DICT – En salle, durée 1h30

- Le contexte réglementaire DT-DICT, textes de référence
- Enjeux, marché, acteurs, obligations et responsabilités
- Présentation de l'AIPR et de la certification

Le contexte technique et normatif - En salle, durée 1h15

- Normes, guides techniques et documents utiles
- Panorama des méthodes d'investigations complémentaires
- Recommandations, bonnes pratiques

QCM de validation – En salle, 45 min.

Correction et discussions

Moyens pédagogiques :

- Supports multimédia / audiovisuels, jeux de données
- Salle de cours, formateur

Renseignements techniques :

MDS – Le Matériel de Sondage

Email : info@mds-paris.com

Site internet : www.mds-paris.com

Téléphone : **+33 (0)1 46 27 36 35**

MDS est depuis avril 2007 **organisme de formation agréé** par la Préfecture d'Île de France (n° d'existence : 11 7541857 75). Nos ingénieurs spécialistes proviennent de bureaux d'études techniques et ont **entre 12 et 18 ans d'expérience**.